

PROCEDURE REAFFILIATION CLUB saison 2019/2020

pour les clubs civils ET corpos

Merci de nous retourner **POUR** le 30 juin :

- bordereau de demandes de licences des Président, Secrétaire et Trésorier accompagné d'une copie des justificatifs médicaux (s'ils sont pratiquants). Si ces documents ne sont pas joints, en cas de besoin, il vous appartiendra de faire le changement afin que cette personne puisse jouer. Aucun paiement n'est à envoyer pour les licences. Cette procédure s'adresse aux clubs civils et corpos. **Le Comité s'occupe de la prise de licence de ces 3 personnes.** Si un certificat est envoyé à part, merci de penser à indiquer votre association.

Pour des raisons comptables :

- **OBLIGATOIREMENT PAR CHEQUE** le montant de 197 € pour la réaffiliation

Ping Pong Mag :

L'espace « monclub » contiendra les fonctionnalités nécessaires pour que les clubs puissent renouveler leurs abonnements à Ping Pong Mag ou en créer de nouveaux et ce pour les trois formules disponibles (papier, numérique, papier + numérique).

Pour éviter toute interruption de service de ces abonnements, les clubs devront faire les mises à jour et renouvellements pour le **11 JUILLET 2019**.

Conformément à la décision du Comité Directeur, les amendes suivantes seront appliquées en cas de retard du retour de ce document et des pièces demandées :

-réaffiliation déposée ou postée après le 10 juillet : amende de 100 €

-réaffiliation déposée ou postée après le 31 août : amende de 300 €

Ces mesures sont applicables à tous les clubs, civils comme corpos.

Club : _____ N° de club : 12 44 0 _____

Le correspondant est la personne qui reçoit tous les documents du Comité.

Merci de nous indiquer :

son n° de licence : _____

son nom : _____

son courriel : _____

RENOUVELLEMENT DE LICENCE : Président – Secrétaire - Trésorier

Fonction	N° de licence	NOM – Prénom	Pratiquant (2)	Non pratiquant
			Mettre une croix dans la case correspondante	
Président (1)				
Secrétaire				
Trésorier				

(1) Si changement courriel du Président, nous l'indiquer : _____

PREMIERE DEMANDE DE LICENCE : Président – Secrétaire - Trésorier
(Ne pas oublier de remplir le formulaire au verso)

Fonction	NOM – Prénom	Pratiquant (2)	Non pratiquant
		Mettre une croix dans la case correspondante	
Président			
Secrétaire			
Trésorier			

(2) Joindre le justificatif médical. S'il n'est pas joint, il vous appartiendra d'effectuer le changement de « non pratiquant » en « pratiquant ».

